

Le 21 avril 2022

Lettre ouverte au futur Président de la République,

Durant toute la période de crise Covid, les pharmaciens ont démontré leurs compétences comme le rôle singulier qu'ils jouent auprès des patients : 15 millions de vaccins anti-Covid et 16 millions de tests antigéniques ont été réalisés en officine.

Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République,
Madame Marine LE PEN, Députée,

Le 24 avril les pharmaciens éliront leur Président.

A quelques jours du vote des Français nous avons souhaité vous rappeler que **tout au long de ces deux années de pandémie, la pharmacie d'officine a toujours répondu présente.**

Pour que cela perdure, et pour garantir que demain, la pharmacie d'officine puisse continuer à jouer rôle, il nous a semblé important d'attirer votre attention sur les points ci-dessous :

S'il est un professionnel de santé de première ligne, le pharmacien d'officine est aussi vecteur du dynamisme local avec plus de 120 000 emplois non-délocalisables, et le premier employeur en milieu rural de catégories socio-professionnelles diplômées, avec une politique d'apprentissage dynamique permettant de former plus de 7 000 alternants par an. Comme beaucoup d'autres secteurs nous rencontrons d'énormes difficultés de recrutement. Notre métier a déjà beaucoup changé et ce n'est pas fini : nouvelles missions, transferts de compétences, délégation de tâches.... **Nous devons avoir les moyens de nous former et de former nos collaborateurs, pourrions-nous compter sur vous pour favoriser l'apprentissage ?**

Les Français apprécient les compétences et la disponibilité de leur pharmacien, dernier professionnel de santé encore accessible 24h/24h, sans rendez-vous et sur tout le territoire français.

C'est la spécificité du statut de pharmacien d'officine qui préserve un maillage efficace et permet un service de santé de qualité en ville ou à la campagne, en zone touristique ou désertique, et 24h/24h.

La pharmacie favorise aussi du lien social dans les territoires où il ne reste parfois plus que la pharmacie.

.../...

Le 21 avril 2022

Pour que la santé de nos concitoyens ne soit pas remise en cause et plus particulièrement celle des plus vulnérables,
Pour que les patients puissent continuer à avoir la même qualité de service et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire,
Pour que les pharmacies puissent continuer à assurer l'ensemble de leurs missions et la qualité des soins,

Il est nécessaire de protéger le modèle français :
Le monopole de la dispensation,
Le maillage territorial
L'exercice personnel
Le contrat avec l'Assurance Maladie .

Les pharmaciens sont prêts à agir pour une santé plus proche, plus préventive et plus sûre mais ils comptent sur vous !

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Députée, l'expression de leur très haute considération

Gabrielle GROSS & Christophe LEFEVRE- Marie-Pascale ETIENNE LHOSPITAL - Elisabeth ALAUX - Sébastien ROUBINET - Sylvie BREYSSE - Valérie FLEURY & David THIERRY - Véronique NOURI - Caroline REME & Guillaume DESSARD

Présidentes et Présidents des Syndicats Fspf de l'Ain, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de la Loire, de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Savoie